

La contraception, une question d'égalité?

Autor(en): **Fleury, Angela**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **15 (2015)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-976389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La contraception, une question d'égalité ?



Par Angela Fleury, Cheffe du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura

Il y a 55 ans, le premier contraceptif médicalisé pour femmes faisait son apparition aux Etats-Unis. Un an après, la pilule était autorisée à la vente en Suisse. Si l'on mentionne souvent les deux hommes chercheurs qui l'ont développée, il ne faut pas oublier qu'elle l'a été sous l'impulsion de deux femmes qui luttèrent pour le contrôle des naissances afin d'améliorer la condition des femmes et des familles : Margaret Sanger, fondatrice du Planning familial à New York et Katharine McCormick, biologiste et philanthrope.

La pilule représente un élément charnière de l'émancipation des femmes, puisqu'elle leur permet la maîtrise efficace de leur reproduction, ce qui leur confère une liberté indiscutable de décider si, quand et combien d'enfants elles veulent.

Ce contraceptif a donné des ailes à la planification familiale, évitant des recours à l'avortement, avec des conséquences parfois sordides lorsqu'effectué dans la clandestinité. Il a également permis aux femmes de s'approprier leur corps et de séparer sexualité et procréation.

Avant l'arrivée de la pilule contraceptive et son utilisation massive, les hommes avaient davantage de responsabilités en matière de contraception. Quelle place occupent-ils aujourd'hui ? Et qu'en est-il de la pilule pour hommes qui reste au stade de l'étude depuis des décennies ?

Est-ce qu'aujourd'hui la répartition dans le couple de la responsabilité et des « coûts » de la contraception est discutée, notamment suite aux récentes polémiques autour des pilules contraceptives féminines de dernières générations ?

Si en cette année 2015 la revue d'information d'égal à égalE aborde le thème de la contraception sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est que nous souhaitons justement apporter un éclairage sur le rôle que les hommes jouent ou ont à jouer en matière de contraception. Sont ici esquissées les pratiques contraceptives des Jurassiennes et des Jurassiens et leurs représentations de la contraception au travers du travail de différent-e-s actrices et acteurs du milieu de la santé, mais également de témoignages de personnes concernées.

Pour récolter ces témoignages, nous avons mené une enquête par questionnaire, diffusée par courrier électronique, auprès d'un cercle restreint de personnes. Cette enquête se veut journalistique et ne tend pas vers une représentativité scientifique. Nous avons ainsi reçu les réponses de 39 femmes et 25 hommes, âgé-e-s de 15 à 97 ans.

Si nous questionnons, dans cette publication, la contraception au regard des rapports entre femmes et hommes, une interrogation pourrait également surgir

sur d'autres enjeux de la santé reproductive. En effet, depuis quelques années, en Europe, un mouvement conservateur cherche à entraver, voire à repénaliser les interruptions volontaires de grossesse, ultime recours des femmes pour maîtriser leur reproduction, leur corps et leur vie.

Dans un sujet opposé, la procréation médicalement assistée – et la fécondation *in vitro* en particulier – agit également sur les rapports entre les sexes. C'est notamment le corps féminin qui subit les traitements médicaux, même si le problème de fertilité est masculin; ce sont les femmes qui sont responsabilisées, voire culpabilisées, au fil du parcours thérapeutique (Tain, 2013; Löwy et al., 2014).

Loin de souhaiter un renversement des pratiques contraceptives et de remettre en cause la liberté des

femmes à disposer de leur corps, la visée de ce nouveau numéro d'égal à égale est de soulever des questions et de susciter la réflexion sur la question de l'égalité autour de la contraception dans le couple.

Bonne lecture!

Références:

Laurence Tain, *Le corps reproducteur: dynamiques de genre et pratiques reproductives*, Rennes: Presses de l'EHESP, 2013.

Ilana Löwy et al., «Nouvelles techniques reproductives, nouvelle production du genre», Introduction, *Cahiers du Genre*, 2014/1, n° 56, p. 5-18.

d'égal à égale!